

SIDEAU

MORET SEINE & LOING

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Siège :

*23 rue du Pavé Neuf
77250 Moret sur Loing*

Tél : 01.64.70.58.40

Fax : 01.64.70.58.41

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre Syndicat assure la distribution d'eau potable nécessaire aux besoins des habitants des communes membres. Il garantit l'entretien et le fonctionnement du réseau de distribution existant et réalise les travaux nécessaires à la sécurisation de sa ressource.

Abidh SERRÉS

S O M M A I R E

	Page
Périmètre du SIDEAU	3
Compétences du Syndicat	4
Administration Générale	4
Finances	7
Indicateurs du Service	8
Travaux réalisés	10
Communication	12



PÉRIMÈTRE DU SIDEAU

3 communes adhérentes au 1^{er} janvier 2012 :

- ☞ *Moret sur Loing*
- ☞ *Saint Mammès*
- ☞ *Montigny sur Loing*

Pour 1 634 hectares



Population desservie :

Recensement au 1^{er} janvier 2009 (source INSEE) : 10 706 habitants

Commune	Nb d'habitants
Moret sur Loing	4 526
Saint-Mammès	3 318
Montigny sur Loing	2 862

Patrimoine :

Le service est caractérisé par les éléments suivants :

- ☐ 2 installations de production : Chardonnnières et Roussigny
- ☐ 5 réservoirs : Gros Bois - Calvaire - Croc Marin - Trembleaux - Les Housseaux
- ☐ 73 km de réseau de distribution d'eau potable
- ☐ 4 262 branchements



Château d'eau Gros Bois



Château d'eau Calvaire



Château d'eau Trembleaux

COMPÉTENCES DU SYNDICAT

COMPÉTENCES DU SYNDICAT

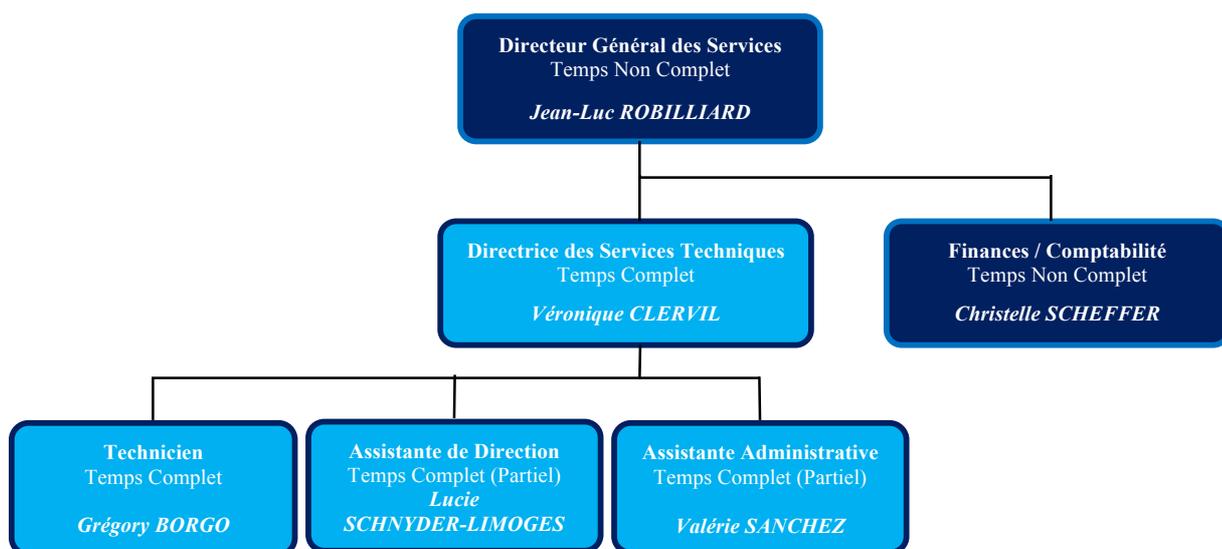
Le Syndicat a pour objet d'assurer la production et la distribution d'eau potable nécessaire aux besoins des habitants des communes membres. A ce titre, il gère sur les ouvrages de production et de distribution :

- l'entretien et le fonctionnement,
- les investissements relevant du :
 - Maintien en bon état de fonctionnement des ouvrages,
 - Des obligations règlementaires,
- la réalisation des éventuelles extensions des réseaux,
- la réalisation des ouvrages nécessaires aux besoins des habitants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ORGANIGRAMME DU SERVICE

Départ du technicien Grégory BORGGO le 17 juillet 2012.



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT ET DU COMITÉ SYNDICAL

Comité Syndical

Le Syndicat est administré par un Comité composé des délégués de chaque commune membre, élus par les Conseillers Municipaux dans les conditions prévues par l'article L. 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La représentation de chaque commune au sein du Comité est fixée ainsi qu'il suit :

- 2 délégués titulaires
- 2 délégués suppléants pouvant être appelés à signer au Comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement d'un quelconque des délégués titulaires.

En 2012, le Comité Syndical est composé de **six délégués titulaires** et se réunit à l'initiative du Président au moins une fois par trimestre.

Les séances du Comité Syndical sont publiques.

Cinq réunions se sont déroulées en 2012 au siège social du SIDEAU :

- 6 février
- 21 mars
- 19 juin
- 10 octobre
- 4 décembre

A l'issue de ces cinq comités, **Trente trois** délibérations ont été prises.

Présidence et Bureau Syndical

Le Comité élit en son sein les membres de son Bureau. Celui-ci est composé de :

- 1 Président ;
- 1 Vice-Président ;
- 1 Secrétaire.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant.

Les modalités de fonctionnement du Comité Syndical sont celles fixées par l'article L. 1221 du Code Général des Collectivités Territoriales pour les Conseils Municipaux, en ce qui concerne les règles de convocation, de quorum et de validité des délibérations.

Le Président est chargé de préparer et d'exécuter les décisions émanant du Comité Syndical et de représenter le SIDEAU Moret sur Loing - Saint-Mammès - Montigny sur Loing en justice.

Le Bureau Syndical ne s'est pas réuni en 2012.

Commissions

Le Comité Syndical forme des commissions sur délibération du Comité Syndical chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Participation au vote

Tous les délégués prennent part au vote pour les affaires représentant un intérêt commun à toutes les communes.

Le Comité peut renvoyer au Bureau le règlement de certaines affaires et lui conférer à cet effet une délégation dont il fixe les limites. A l'ouverture de chaque session ordinaire du Comité, le Bureau lui rend compte de ses travaux.

GESTION DU BUDGET

Dépenses du Syndicat

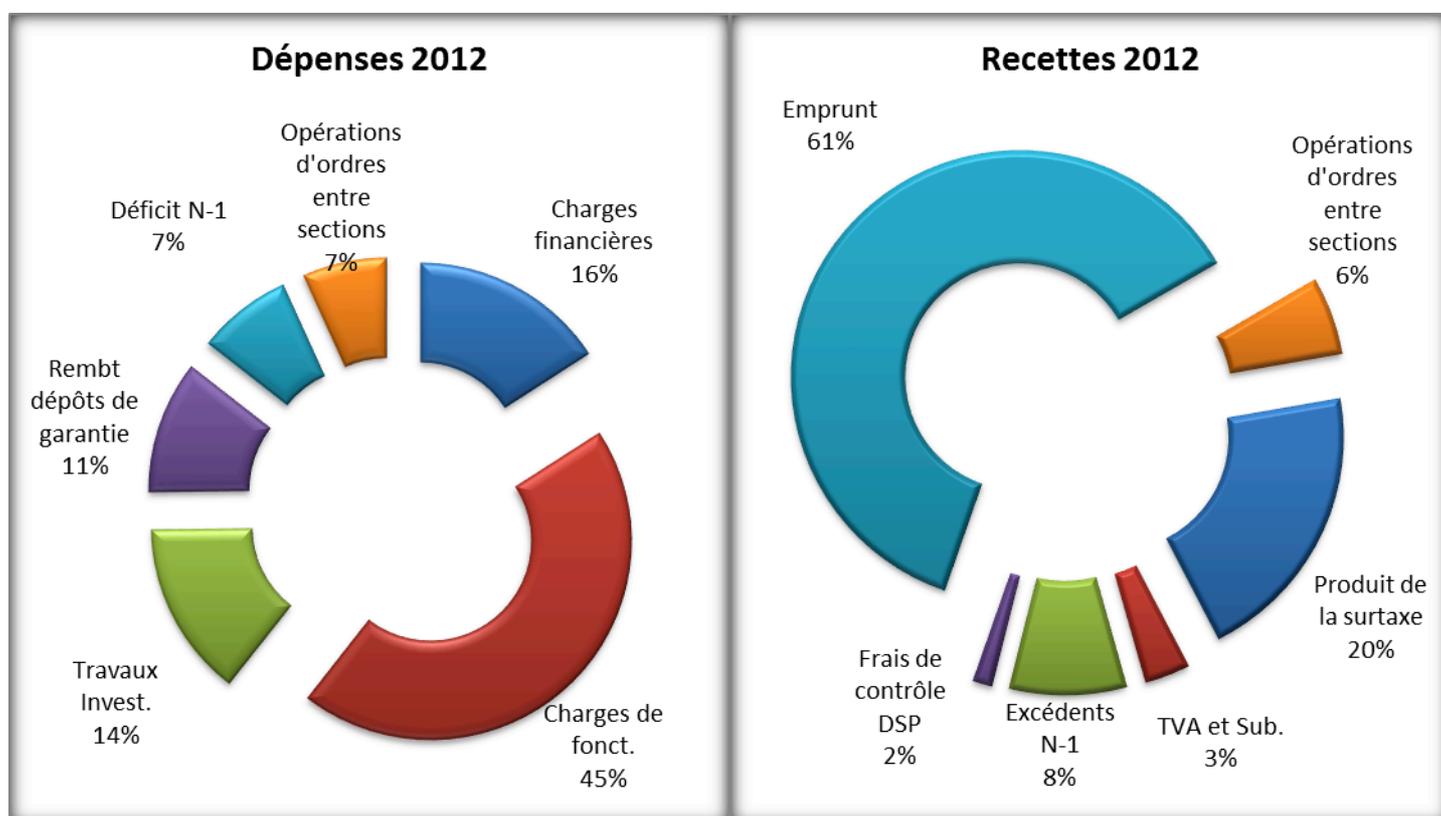
Le Syndicat pourvoit avec son budget à toutes les dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions et notamment :

- dépenses d'établissement de projets et d'exécution de travaux ;
- dépenses d'exploitation, d'entretien et de renouvellement des ouvrages ;
- traitements du personnel nécessaire au fonctionnement du Syndicat ;
- frais de bureau ou d'administration.

Ressources du Syndicat

Les dépenses visées sont couvertes par :

- le produit de la surtaxe relevant de la vente de l'eau ;
- les participations à fonds perdus des intéressés ;
- les subventions versées par l'Etat ou d'autres Collectivités Territoriales ;
- les emprunts contractés par le Syndicat ;
- les contributions éventuelles des communes aux dépenses du Syndicat ;
- les dons et legs.

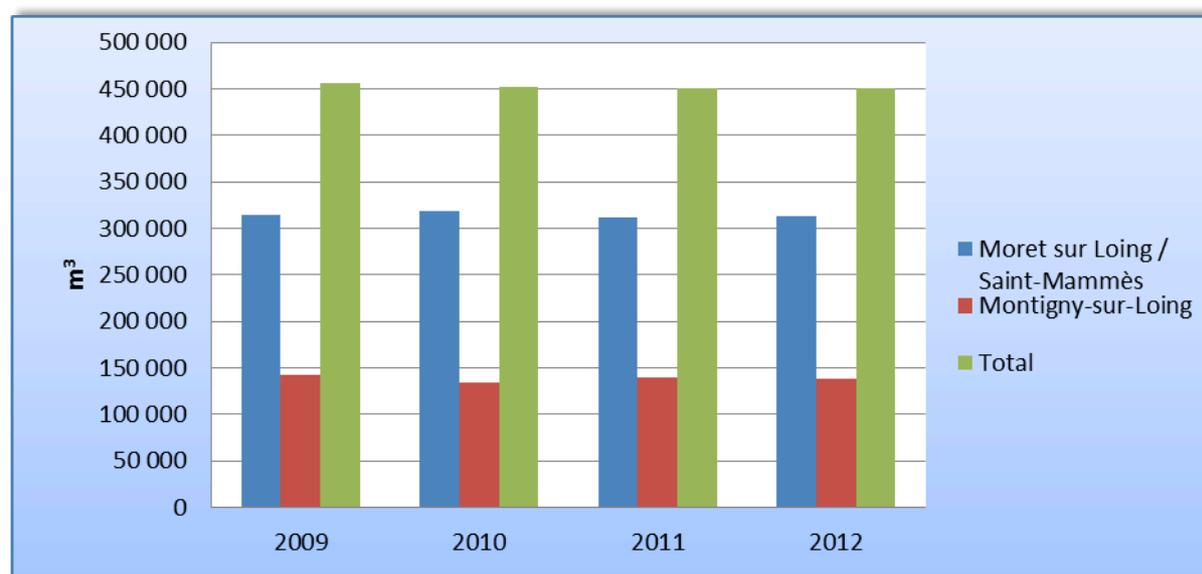


LES VOLUMES CONSOMMÉS

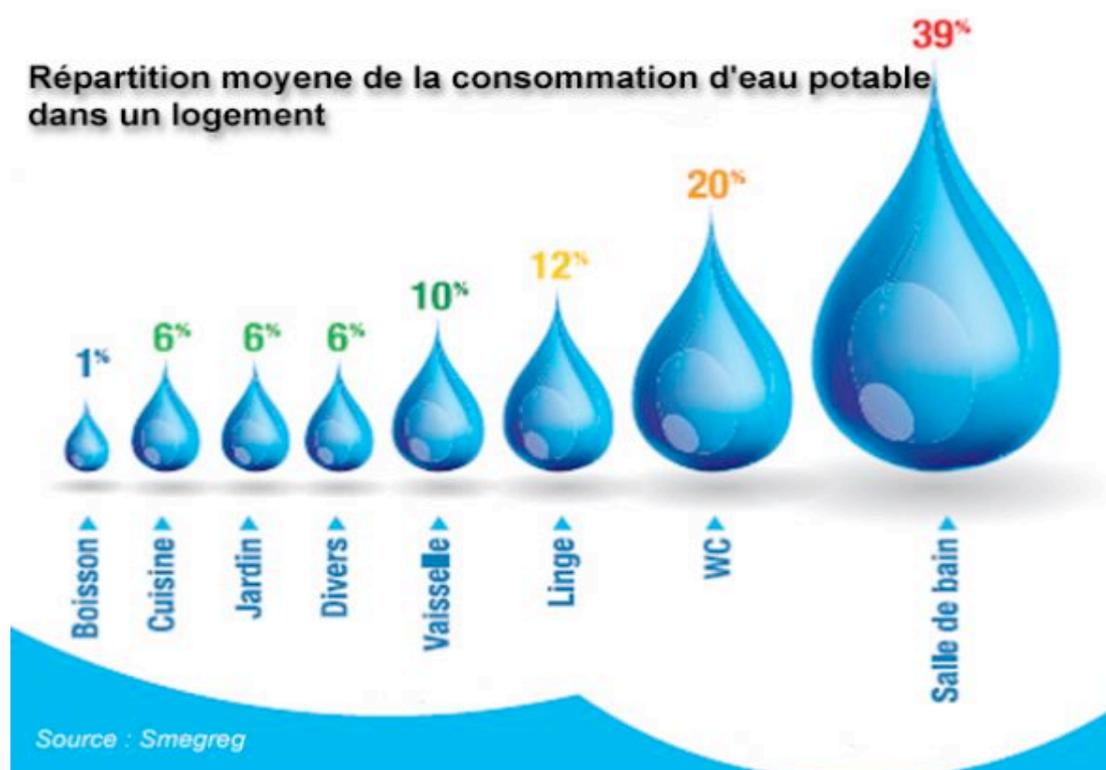
Volumes consommés autorisés sur 365 jours, en m³

	2009	2010	2011	2012
Moret sur Loing / Saint-Mammès	314 196	319 010	311 760	313 395
Montigny-sur-Loing	141 720	133 455	139 517	137 582
Total	455 916	452 465	451 277	450 977

Evolution des volumes consommés



Répartition moyenne de la consommation d'eau potable dans un logement



DISTRIBUTION - RÉSEAU

Autorisations de raccordement au réseau



13 demandes de raccordement ont été instruites par les Services Techniques du SIDEAU en 2012.

Année	2011	2012
Nombre d'autorisation	22	13

Demandes d'interventions

Année	2011	2012
Nombre d'intervention sur branchement	20	29
Nombre d'intervention sur réseau	3	10
Nombre d'intervention sur compteur	42	44



ÉRADICATION DES BRANCHEMENTS PLOMB



Que dit la loi ?

La baisse des teneurs en plomb dans les eaux de consommation humaine prévue dans la directive Européenne de 1998 (10 $\mu\text{g}/\text{l}$ en 2013) nécessite que les branchements plomb soient à terme, remplacés ou mis aux normes.

Pour le SIDEAU, le nombre de branchements en plomb restant au 31 décembre 2012 est de **1 614** contre 1 654 en 2011.



Moret sur Loing et Saint-Mammès

240 branchements ont été remplacés entre 2009 et 2012 dans le cadre de la délégation de service public par Véolia Eau.

Montigny sur Loing

182 branchements ont été traités entre 2009 et 2011 dans le cadre d'un marché pluriannuel de travaux.

TRAVAUX ET ÉTUDES SUR OUVRAGES DE PRODUCTION

Travaux effectués	Dépenses 2012 en € HT
Poursuite de la démarche de mise en place des périmètres de protection des captages AEP	12 958 €
Mission Etude et sécurisation de la ressource	5 800 €
Etudes pour la réalisation d'une Unité de Traitement des Pesticides	35 042 €
Etudes pour les travaux de raccordement au Forage F4 à Moret sur Loing	6 914 €
Etude du comblement du Forage n° 3 à Montigny sur Loing	4 850 €

TRAVAUX SUR RÉSEAUX



Travaux effectués	Dépenses 2012 en € HT
Extension du réseau sur 27 ml Rue des Bois à Moret sur Loing	5 020 €
Renouvellement canalisation Rue du Couvent à Moret sur Loing	6 700 €

ÉTUDES

En 2012, une étude d'impact technico-financière a été réalisée dans le cadre de l'adhésion de la commune de Montarlot en 2013.



SITE INTERNET

<http://www.ccmsl.fr/index.php/sideau-sidass/sideau.html>

INFORMATION TRAVAUX PLOMB

Suppression des branchements en plomb dans votre commune

Quelles est votre responsabilité ?

VEOLIA

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS EAU POTABLE EN PLOMB

SIDEAU Moret-sur-Loing - Saint-Mammès - Montigny sur Loing

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE EN PLOMB

VEOLIA CANALISATIONS TRAVAUX PUBLICS

renouvele les branchements en plomb

Rue Gambetta à Saint Mammès

Les travaux sont réalisés par le groupement **VEOLIA EAU / COPRED**

du 4 juillet au 8 août 2012

VEOLIA Agence de Fontainebleau

SIDEAU Moret sur Loing - Saint-Mammès - Montigny sur Loing

Travaux sur le réseau d'eau potable Rue Gambetta à Saint Mammès

Matériaux : Matériaux
Le SEBIAU et le Conseil de Saint Mammès ont mandaté le groupement Veolia Eau / COPRED pour des travaux de remplacement de branchements en plomb au réseau d'eau potable.

Les travaux débuteront le 4 juillet 2012 pour une durée de 5 semaines.

Pour tous problèmes de plomberie vous pouvez contacter :

VEOLIA Agence de Fontainebleau
Boris GUILLOT
Prestable 06 06 02 02 09
ou
Thomas Tanguay
Prestable 06 06 02 02 06
leses 06 et 0706

Coaction des Régions concernées, sous réserve de l'approbation de la qualité de service, avec un plan de gestion, Matériaux, Matériaux, l'organisation de vos interventions dérogées.

Le Responsable est : Le Président de SEBIAU

Matériaux PREVED

Extraction du plomb à l'aide d'un câble

Découpe du plomb et insertion du polyéthylène à l'intérieur

Le branchement en polyéthylène remplace en lieu et place le branchement en plomb lors de son extraction

SIDEAU Moret-sur-Loing Saint Mammès

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE EN PLOMB

VEOLIA CANALISATIONS TRAVAUX PUBLICS

S.R. 509 - Z.I. Vouille-Pénel - 77016 MELUN
Tél. 01 64 39 78 88 - Fax 01 64 29 49 29
E-mail : ccmsl@wanadoo.fr

SIDEAU Moret-sur-Loing Saint Mammès

RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE EN PLOMB

VEOLIA CANALISATIONS TRAVAUX PUBLICS

S.R. 509 - Z.I. Vouille-Pénel - 77016 MELUN
Tél. 01 64 39 78 88 - Fax 01 64 29 49 29
E-mail : ccmsl@wanadoo.fr